



**SERVICE DE PRESSE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **FO milite pour concilier environnement et justice sociale**

A l'occasion de la marche pour le climat et de la marche du siècle, des 15 et 16 mars, Force Ouvrière rappelle la nécessité de concilier l'urgence climatique et l'urgence sociale. En effet, pour être effective et efficace, la transition écologique doit s'appuyer sur des politiques justes socialement et économiquement.

Pour FO, il s'agit donc de toujours concilier les trois aspects (social, environnement et économie) notamment dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) visant à réduire les gaz à effet de serre d'ici 2050.

Pour obtenir l'acceptation de tous, les politiques climatiques doivent privilégier les mesures incitatives (comme la prime à la conversion) plutôt que celles dites « contraignantes » (taxe carbone).

Par ailleurs, il est indispensable d'évaluer les impacts du changement climatique sur l'emploi afin d'anticiper et accompagner la reconversion des territoires concernés, et aussi des entreprises et des travailleurs dont les emplois sont appelés à disparaître. Pour FO, il faut garantir un emploi décent à chacun, et autant que possible sur son bassin d'emploi.

C'est pourquoi, lors de la venue de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique au Conseil National de la Transition Ecologique, FO a réaffirmé une nouvelle fois sa demande de négociation du « Plan de Programmation de l'Emploi et des Compétences ». Ce dernier doit accompagner la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

FO s'engage également sur diverses thématiques. Concernant la mobilité domicile/travail, FO revendique la généralisation de la prime de transport et la création d'un prêt à taux zéro en complément de la prime à la conversion.

L'accès à l'énergie constitue une nécessité vitale. Il est nécessaire de concilier la politique de neutralité carbone avec la lutte contre la précarité énergétique, en revalorisant le chèque-énergie à hauteur des besoins essentiels et en menant une politique plus ambitieuse pour la rénovation énergétique des logements.

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z

Face à un pilier économique qui prime toujours davantage sur l'environnemental et le social, et parce que la question du climat est mondiale, FO défend avec la CSI l'adoption d'une nouvelle norme internationale pour une transition juste du monde du travail vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Paris, le 15 mars 2019

**Contact :**

**Béatrice CLICQ**  
**Secrétaire confédérale**  
*Secteur Égalité et Développement durable*  
*[bclicq@force-ouvriere.fr](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)*

**Yves VEYRIER**  
**Secrétaire Général**  
*[yveyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)*